

## Du tonus scientifique pour le Sud

Jean Semal

Rédacteur en chef

Les 1<sup>er</sup> et 2 décembre 1993, se sont tenues, à Abidjan, les premières Assises francophones de la recherche organisées par l'Association des universités partiellement ou entièrement d'expression française — Université des réseaux d'expression française (Aupelf-Uref), qui est l'opérateur pour l'enseignement supérieur et la recherche scientifique désigné par le sommet des chefs d'État et de gouvernement ayant le français en partage.

Ces assises avaient été précédées par la XI<sup>e</sup> assemblée générale de l'Aupelf-Uref, au cours de laquelle se produisit l'événement significatif de l'adhésion à l'Aupelf d'importants centres de recherche et organismes de gestion de la recherche, témoignant d'un renforcement du pôle scientifique de l'Association.

Les assises avaient été préparées tout au long de l'année 1993 par des séminaires régionaux qui se sont tenus à Agadir pour le Monde arabe, à Bruxelles pour l'Europe, à Abidjan pour l'Afrique subsaharienne, à Montréal pour le Canada-Québec et à Antananarivo pour l'océan Indien.

C'est sur la base de ces rapports régionaux, témoins de la diversité de la francophonie, que furent organisés les débats en vue de dégager les axes essentiels d'une relance de la recherche scientifique au sein de l'espace francophone.

La vaste radioscopie du monde scientifique francophone effectuée par des centaines de chercheurs et de dirigeants des organismes intéressés à la recherche a permis de poser des diagnostics et d'orienter les programmes de recherche.

Pour ce qui est de l'Europe et de l'Amérique du Nord, la situation s'avère globalement positive. Des recherches de qualité y sont réalisées malgré un financement sans doute toujours insuffisant, mais néanmoins substantiel, pour autant que les chercheurs trouvent leur voie dans le dédale des organismes et des procédures qui s'y rapportent.

Il en va tout autrement des régions qu'il est convenu d'appeler « du Sud » où le déficit chronique en potentialités de formation et de réalisation dans le domaine scientifique est patent, spécialement en Afrique subsaharienne.

A Abidjan, quatre tables rondes furent organisées qui portaient sur les sujets suivants : « forces et faiblesses de la recherche en francophonie », « typologie des recherches et structures », « science et multilinguisme (le français langue scientifique) » et « formation et enracinement des chercheurs : le partenariat en coopération ».

Concernant les forces et faiblesses de la recherche en francophonie, on note, du côté positif, des recherches de qualité en médecine, en biotechnologie, en agriculture, dans le secteur agro-alimentaire et en océanographie.

Quant aux sciences humaines, stimulées par la richesse et la diversité culturelles de l'espace francophone, elles connaissent un redressement significatif, tandis que l'organisation de l'enseignement supérieur et de la recherche s'affirme dans le cadre de programmes mobilisateurs, notamment ceux financés par l'Union européenne, les gouvernements nationaux et divers organismes internationaux.

Les points faibles concernent principa-

J. Semal: Unité de phytopathologie, Faculté des Sciences agronomiques, 2, passage des Déportés, B-5030 Gembloux, Belgique.

lement la dispersion des efforts, le manque de coordination, le cloisonnement des structures, les effets négatifs de la crise économique, le déficit de la recherche industrielle qui reflète l'absence de véritable politique dans ce domaine.

Certes, cette analyse globale, pour être significative, doit être affinée en fonction des structures régionales, avec une connotation particulièrement dramatique en Afrique subsaharienne.

La typologie des recherches et structures indique que la science est aujourd'hui une activité stratégique et un facteur essentiel de la puissance économique et politique. Recherche fondamentale et recherche appliquée deviennent de plus en plus interactives au bénéfice de la rentabilité globale des recherches et de leur contribution au développement des sociétés.

Les interfaces de valorisation des résultats de la recherche jouent également un rôle majeur dans les rapports entre universités, centres de recherche, industries et secteur public, et ceci sous toutes les latitudes.

L'interaction positive entre les principales structures de recherches doit impérativement s'amplifier, spécialement dans les pays en développement qui sont actuellement submergés par les tâches pédagogiques requises par un afflux croissant d'étudiants dans les universités et l'enseignement supérieur.

Il s'agit donc de dépasser le progrès technique pour l'intégrer dans des objectifs de société : emploi, éducation, santé, culture, environnement, bref intégrer les composants de la qualité de la vie dans le cadre du développement durable.

Mais il convient d'être attentif au fait que l'innovation résulte d'interactions nombreuses et complexes. Aujourd'hui, les contraintes économiques ont créé un glissement de la recherche fondamentale vers la recherche orientée contractuelle, pluridisciplinaire et pluri-institutionnelle. Il ne faudrait cependant pas transformer ce nécessaire glissement en dérive dommageable, car si la contribution de la science au développement industriel et socio-économique est essentielle, il n'en demeure pas moins nécessaire de conserver dans les universités un secteur autonome. Faute de quoi, l'utilitarisme excessif risquerait de mettre en péril la mission de recherche libre ayant des impacts à plus longue

échéance : produire le savoir postule le maintien d'une « culture d'invention ». Pour ce qui concerne le sujet science et multilinguisme, nous sommes au cœur de la problématique de l'identité francophone et de la perception qu'en ont universitaires et scientifiques. Quelle position adopter vis-à-vis de la toute puissance de la langue anglaise dans les sciences ainsi que de sa prééminence dans les organes de publication et d'évaluation scientifiques, y compris au sein de la francophonie ? Faut-il se résigner à une hégémonie linguistique qui recouvre aussi un quasi-monopole culturel ? La francophonie, dans son ensemble, plaide ici pour le multilinguisme et entend promouvoir le respect des identités culturelles tout en adaptant ses programmes à la diversité des situations économiques et sociales de ses quarante-sept États membres.

C'est pourquoi l'Aupelf-Uref applique une politique de publications en français largement ouvertes à des versions abrégées en anglais. Elle participe à la télévision francophone TV5 et stimule des recherches de pointe en français dans le domaine du génie linguistique et des industries de la langue. Elle a créé, par ailleurs, un réseau automatisé d'accès aux banques de données formé d'un maillage de points « Syfed » (système francophone d'édition et de diffusion).

Pour ce qui est de la formation et de l'enracinement des chercheurs et du partenariat en coopération, on note la faiblesse des moyens matériels, les structures de formation inadaptées, une insuffisance de la coopération régionale entre pays du Sud, l'absence de statut des chercheurs et la fuite des cerveaux, avec un cloisonnement excessif des institutions. Bref, un bilan négatif dont il conviendrait d'améliorer rapidement les composantes.

L'exode des compétences est l'un des principaux défis que les pays du Sud et la coopération internationale doivent relever. Il faut, pour les pays du Sud, des objectifs de formation des chercheurs, pour en faire des acteurs du développement, capables d'identifier les besoins, de définir les programmes prioritaires et de les réaliser dans le cadre de la communauté scientifique internationale.

Une formation initiale d'étudiants du Sud au sein d'institutions du Nord, comme cela s'est pratiqué, ne favorise

pas l'ancrage au Sud. La situation est beaucoup plus favorable si cette formation se fait en partenariat avec des universités ou centres de recherche du Sud. Choix des thèmes de recherche, jurys mixtes et parternité partagée des résultats facilitent le retour des chercheurs d'origine et leur insertion fonctionnelle dans leur pays d'origine. Mais une réinsertion réelle postule une participation à la vie scientifique internationale, d'où l'importance des réseaux Sud-Sud et Nord-Sud. Il faut également aider les institutions du Sud à se doter d'équipements performants, à valoriser leur recherche, à participer aux appels d'offre dans le cadre de financements bi- ou multilatéraux, à valoriser le statut de chercheur et à motiver les équipes les plus performantes. C'est ce à quoi l'Aupelf-Uref s'emploie de longue date *via* ses différents programmes.

En matière de recherche, partage et solidarité au sein de l'espace francophone devraient favoriser la mobilité des chercheurs dans le cadre de politiques scientifiques et de plans stratégiques prenant en compte les besoins de la population. Il faut que le partenariat suscite des collaborations réelles, avec responsabilités partagées dans la conception et l'exécution de projets tout comme dans l'exploitation des résultats. Concernant les formations, la régionalisation des 3<sup>e</sup> cycles s'impose comme base de l'enracinement dans le cadre d'une coopération constructive et efficace. Il faut aussi que les thèses soient faites sur des sujets intéressant les pays du Sud.

Ces différentes actions demandent des appuis financiers durables, car l'inégalité entre partenaires représente une difficulté majeure dans la construction d'un espace scientifique solide au Sud. S'agissant de l'Afrique, l'ambassadeur du Canada en Côte-d'Ivoire, M. Belisle, considère que tous ceux qui souhaitent jouer un rôle significatif pour le développement de ce continent doivent accepter d'être d'abord au service des Africains dans la recherche de solutions spécifiques à leurs problèmes.

Le diagnostic d'ensemble révélé par la radioscopie de la science réalisée par l'Aupelf-Uref dans l'espace francophone étant ainsi posé, comment remédier aux insuffisances mises en évidence ?

Pour ce qui est des pays du Sud, la panoplie des actions mises en place depuis la création de l'Uref en 1987

s'est enrichie, depuis le sommet francophone de l'île Maurice en septembre 1993, d'un nouvel organe : le Fonds francophone de la recherche.

Dotée de moyens financiers importants, cette structure multilatérale a vu préciser sa mission par la Charte d'Abidjan adoptée à l'issue des Assises et entérinée le 3 décembre 1993 par la Conférence des ministres de l'Enseignement supérieur et de la recherche des États ayant le français en partage. Sur rapport du professeur Guillou, directeur général de l'Aupelf et recteur de l'Uref, cet aréopage ministériel a reconnu la nécessité d'une relance urgente de l'activité scientifique au Sud, notamment comme préalable au développement économique, social et culturel.

Il s'agit de construire un espace scientifique francophone qui, au-delà des politiques nationales de la recherche, implique la mise en œuvre d'actions internationales de partenariat dans le cadre d'une démarche résolument multilatérale. Ceci postule pour les pays du Sud un programme d'ensemble déjà largement pris en compte par l'Aupelf-Uref et comportant, entre autres, une meilleure concertation entre établissements d'enseignement supérieur, institutions de recherche et services publics, la création de conseils scientifiques favorisant l'émergence de projets ainsi que

leur suivi et leur évaluation permanente, la reconnaissance d'un statut du chercheur favorisant la mobilité Sud-Sud, la mise en place d'écoles doctorales régionales par grandes zones géographiques, le développement de réseaux francophones de recherche, le soutien aux meilleures équipes, l'enracinement des chercheurs aux moyens de subventions personnalisées, l'appui à la circulation de l'information et à la diffusion des résultats.

Il existe en effet un paradoxe fondamental : les ressources humaines originaires du Sud existent en qualité et en quantité, mais ne trouvent pas à s'exprimer convenablement dans leur région d'origine.

Certaines structures visent déjà à rencontrer ce problème : des filières régionales de formation et des réseaux scientifiques constitués par l'Aupelf-Uref ont réussi à créer une certaine dynamique de mobilisation et de structuration, tandis que des pôles d'excellence commencent à se constituer.

Décloisonnement des institutions et des chercheurs, structuration d'équipes nouvelles associant les laboratoires, amélioration des conditions de travail et de rémunération des chercheurs africains afin de favoriser l'ancrage des ressources humaines au Sud, développement du potentiel de formation à la recherche au

Sud fondé sur des pôles d'excellence, régionalisation des formations de troisième cycle constituent autant d'outils qu'il conviendra de mettre en œuvre.

Le Fonds multilatéral francophone de la recherche a programmé à cet effet, dans une première phase, la mobilisation de 500 chercheurs en dotant 100 équipes associées de budgets de fonctionnement et en assurant un complément de ressources à 5 chercheurs par équipe. Par ailleurs, les actions concertées au sein de réseaux thématiques de recherche seront également financées.

Au-delà de la rationalité qui constitue l'assise de ce Fonds, lequel bénéficie dès à présent de financements assurés, on trouvera, dans cette nouvelle action, le reflet d'une des particularités culturelles de la francophonie, explicitée dans une phrase de Michel Gervais, recteur de l'université Laval de Québec et nouveau président de l'Aupelf-Uref : « *Au-delà des politiques, des règles et des normes, la promotion du français dans la recherche est d'abord une affaire de volonté et donc une affaire de raison, mais peut-être surtout une affaire de cœur.* » Car, en l'occurrence, il s'agit bien pour la science dans l'espace francophone, de passer de l'ère du partenariat (selon un *lapsus calami* d'un des orateurs des Assises d'Abidjan) à l'ère du partenariat multilatéral ■